



Compte-rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du lundi 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de BORGEO Martine, Maire.

Présents : Mme BORGEO Martine, Maire, Mme : ANCIEUX Delphine, LIMERMONT Roselyne, FONTAINE Stéphanie, GOURJON Josiane MM : DOCHY François, GRÉVIN Thierry, KACEL Philippe, VERVAEKE François, VUILLERMOZ Yoland

Absent excusé :

M Fabrice BRIAL

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 15/09/2025

Date d'affichage : 15/09/2025

Acte rendu exécutoire : après dépôt en PRÉFECTURE DE BEAUVAIS
le : 25/09/2025

A été nommé secrétaire : Monsieur Thierry GREVIN

SOMMAIRE :

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 5 mai 2025.

Convention d'adhésion avec le CDG60 à Territoria Mutuelle

Délibération : Vote Rapport d'activité SE60 de 2024

Délibération : Présentation bureau d'étude, AMO vidéoprotection et vote

Présentation du barème de facturation de l'eau

Délibération : Vote Bail sous seing privé Parcelle H 0099

Délibération : Vote achat des colis de Noël pour l'année 2025

Délibération : Vote achat des jouets de Noël pour l'année 2025

Approbation du compte-rendu du 5 mai 2025 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Convention d'adhésion avec le CDG60 à Territoria Mutuelle

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les délibérations ont toutes bien été prises lors du conseil du 22 février 2025. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec Territoria Mutuelle.

2025_13 Délibération : Approbation du Rapport d'activité SE60 de 2024

Madame le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2024.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Le Conseil Municipal, oui l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

- PREND ACTE et APPROUVE le rapport d'activités 2024 du Syndicat d'Energie de l'Oise et décide d'approuver à l'unanimité

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

2025_14 Délibération : Approbation du devis du bureau d'étude ATEKA, Assistance Maitrise d'Ouvrage pour la vidéoprotection

Madame le maire rappelle : Suite à la réunion du 17 avril 2025 avec le Major Pasquier de la Brigade de Beauvais et les conseillers présents. Le Major Pasquier a réalisé un diagnostic préalable au projet d'installation d'un dispositif de vidéoprotection. Son rapport rendu, prévoit 20 dispositifs pour couvrir le centre de la commune et les 10 hameaux.

Il convient maintenant de faire réaliser une étude et une estimation financière.

Pour ce faire, nous avons la possibilité de faire appel à un cabinet d'étude spécialisé en vidéoprotection. Une réunion organisée en mairie par Madame le Maire, à laquelle les membre du conseil ont été conviés, a permis à ATEKA de présenter sa société et son approche pour la vidéoprotection.

Ce bureau d'étude procèdera à l'élaboration d'une étude technique, financière et juridique. Il aura également pour missions ; d'établir le dossier de demande d'autorisation préfectorale, de lancer et d'analyser les appels d'offres, « DCE ». Il poursuivra par l'analyse des offres et le suivi des travaux jusqu'à réception.

Par ailleurs, Madame le maire précise que la société ATEKA devra utiliser un drone règlementaire afin de permettre à la société d'établir son étude sur le plan technique.

Comme en 2024, le fournisseur sera Leclerc Jouets à Trie-Château (60).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

2025_13 Délibération : Approbation du Rapport d'activité SE60 de 2024

2025_14 Délibération : Approbation du devis du bureau d'étude ATEKA, Assistance Maitrise d'Ouvrage pour la vidéoprotection

2025_15 Délibération : Approbation du Bail sous seing privé Parcelle H 0099

2025_16 - Délibération Achat des colis des aînés pour l'année 2025

2025_17 - Délibération Achat des jouets de Noël pour l'année 2025

Divers :

- Enquête publique : La Communauté des Communes du Pays de Bray organise une enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de l'Habitat (PLUi-H). Du 1^{er} octobre au 31 octobre 2025, Madame le maire incite vivement les habitants à consulter la modification et à déposer leur avis.
- Captage d'eau potable : Conformément au contrat de territoire eau et climat, la Communauté de Communes du Pays de Bray lance une étude de délimitation de l'aire de captage d'eau potable. La première réunion débutera en novembre à la mairie de Saint-Pierre-ès-champs.
- Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026
- Les travaux des Tourbières : la réhabilitation énergétique des bâtiments démarrera prochainement. La commune a reçu l'accord favorable des subventions sollicitées. Une réunion de suivi de chantier aura lieu tous les mardis matin.
- Travaux de voirie : Les travaux d'enfouissement de réseau commenceront le jeudi 25 septembre dans la rue de L'Ironpha.
- Dans l'affaire CANO/MAIRIE DE ST PIERRE ES CHAMPS, le jugement du tribunal administratif a été rendu, un nouvel arrêté de circulation va être pris avant le 18 octobre 2025 en attendant le jugement en Appel de la Cour de Douai.

Il a été envisagé la possibilité d'installer une antenne sur le château d'eau afin que les caméras soient connectées les unes aux autres. Cela dépendra du compte rendu de l'étude.

Madame FONTAINE Stéphanie, demande si une antenne posée sur le château d'eau, aurait un impact vis-à-vis des ondes ?

Madame le Maire prendra attache auprès du bureau d'étude afin de pouvoir apporter une réponse à cette demande.

Sur cette présentation, Madame le Maire propose de valider la proposition faite par la société ATEKA, pour un montant de 10 000 € HT subventionnable.

Le conseil accepte, à l'unanimité des présents, la proposition commerciale de la société ATEKA.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

Présentation du barème de facturation de l'eau

Madame le Maire a présenté le barème de facturation de l'eau.

2025_15 Délibération : Approbation du Bail sous seing privé Parcelle H 0099

Le 24 février 2006, la commune a acheté la parcelle cadastrée H0099 sur Germer-de-Fly à Madame WATTELET d'une superficie de 1ha 39a 25ca. A cette époque, Monsieur HENAUT exploitait cette parcelle. Au décès de Monsieur HENAUT, Monsieur Romain Roscouet a repris son exploitation. Il convient donc de régulariser la situation avec Monsieur Roscouet, et d'établir un bail sous seing privé pour une durée de 9 ans.

Sur cette proposition et pour se mettre en conformité, le conseil municipal approuve à l'unanimité le bail, et autorise Madame le Maire à signer le bail entre la commune et Monsieur Roscouet.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

2025_16 - Délibération Achat des colis des aînés pour l'année 2025

Madame le Maire propose d'offrir un colis de Noël comme chaque année aux personnes âgées de plus de 70 ans de la commune.

Comme l'an dernier, le choix du fournisseur reste GAMM VERT à Ferrières (76).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

À l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

2025_17 - Délibération Achat des jouets de Noël pour l'année 2025

Madame le Maire propose d'offrir un jouet comme chaque année aux enfants de moins de 10 ans de la commune.

- Sente piétonne

Dans la nuit du 31 aout, la commune a vu l'arrivée des gens du voyage, qui se sont installés et ont occupé les lieux pendant une dizaine de jours. Afin d'éviter que cela se renouvelle, il est nécessaire de revoir l'accès à la sente piétonne. Nous relançons également les demandes de subventions sollicitées le 4 mars dernier, pour la création d'un parcours de fitness de 8 agrès, d'une aire de jeux et de ping-pong. La commune va également se rapprocher de l'entreprise Maillard.

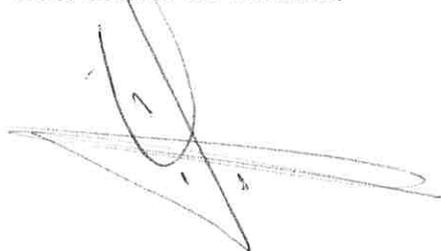
- Bulletin municipal : Il est en cours de préparation

Manifestations à venir :

- Journée Histoire et Patrimoine : la Journée Histoire et Patrimoine à Saint-Pierre-ès-Champs aura lieu le samedi 11 octobre 2025 de 9h00 à 17h
- Marché de Noel : Il aura lieu le dimanche 7 décembre 2025 de 10h à 17h.
- Cérémonie des vœux : La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 3 janvier 2026 à 11 h à la salle de la mairie.

Séance levée à : 19 h 15
En mairie, le 22/09/2025

Thierry GREVIN
Secrétaire de Séance.



Madame le Maire
Martine BORGEO.

